



HAL
open science

**La dimension métaphysique du devoir de mémoire.
Prendre conscience de la nature humaine lors d'une
visite à Auschwitz-Birkenau**

Nathanaël Wadbled

► **To cite this version:**

Nathanaël Wadbled. La dimension métaphysique du devoir de mémoire. Prendre conscience de la nature humaine lors d'une visite à Auschwitz-Birkenau. *Amnis - Revue de civilisation contemporaine, Europe/Amériques*, 2019, Le passé dans le présent. Histoire et mémoires, un enjeu essentiel pour les sociétés contemporaines (Europe-Amérique), 18, pp.[En ligne]. 10.4000/amnis.4274 . hal-02314414

HAL Id: hal-02314414

<https://hal.science/hal-02314414>

Submitted on 12 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NATHANAËL WADBLED

n.wadbled@yahoo.com

La dimension métaphysique du devoir de mémoire.

Prendre conscience de la nature humaine lors d'une visite à Auschwitz-Birkenau

in *Le passé dans le présent. Histoire et mémoires, un enjeu essentiel pour les sociétés contemporaines (Europe-Amérique)*, Amnis, 18 | 2019

<https://journals.openedition.org/amnis/4274>

Résumé

La visite du Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau est une expérience de devoir de mémoire. Il est alors envisagé plus en tant que pratique que comme une idée ou une injonction. Les visiteurs interrogés dans le cadre d'une enquête sur l'expérience de visite de ce lieu en parlent comme d'une préoccupation métaphysique permettant de prendre conscience de la nature humaine plutôt que comme une édification historique, morale ou politique. Ce rapport au passé fait écho à la pratique mémorielle à laquelle invite le philosophe Karl Jasper lorsqu'il parle de la culpabilité allemande. Les humains apparaissent comme étant à la fois capables de commettre des atrocités et comme capables d'empathie envers les victimes. Ces deux virtualités qui s'excluent mutuellement sont réalisées par les nazis pendant la Shoah et ressenties par les visiteurs pendant la visite d'Auschwitz-Birkenau. Si le spectre de l'horreur hante tous les humains et l'humanité en général, l'exercice de l'empathie engagée par la victime permet de le conjurer. D'un côté, le risque n'est pas le retour du passé, mais la manifestation de cette nature sous une autre forme. D'un autre côté, la responsabilité pour que cela ne se reproduise plus ne consiste pas à être attentif à la non-reproduction de conditions politiques et idéologiques passées, mais à reconnaître la souffrance humaine présente.

Introduction. Une pratique muséale du devoir de mémoire

L'expression «devoir de mémoire» qualifie généralement le rapport à la Shoah qui se développe en France et au-delà dans l'espace culturel occidental depuis les années 1990. La difficulté d'un travail sur cette notion vient de ce qu'elle peut au premier abord manquer de consistance pour prendre souvent la forme d'un slogan. Ses usages et l'omniprésence de l'expression ont parfois conduit à la disqualifier et à en faire un mot-valise. Elle a ainsi été largement critiquée en tant que concept. En deçà du succès de l'expression, se trouve cependant une construction historique singulière. Elle renvoie à une attitude qui détermine un certain nombre de pratiques sociales, dont l'objet ou l'effet est la représentation du passé et l'entretien de son souvenir¹ : des discours publics, des lois mémorielles, des politiques éducatives, des commémorations, des associations, des musées, etc. Plutôt que comme une idée abstraite, ce sont ces pratiques qu'il faut étudier afin de comprendre comment le devoir de mémoire définit effectivement un rapport présent à la Shoah. Les Musées-Mémoriaux sont l'une des institutions qui assument le devoir de mémoire. C'est le cas en particulier du Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau. Les visiteurs y font l'expérience d'un certain rapport à ce passé.

Après avoir défini la spécificité du cas et de la méthode employée pour l'analyser, j'examinerai la signification du devoir de mémoire tel que le considèrent les visiteurs. Dans une seconde partie je montrerai que le devoir de mémoire se fonde sur une prise de conscience de la nature humaine en tant qu'elle est capable de commettre des atrocités et de faire preuve d'empathie. Dans une troisième partie, je considérerai la manière dont il cette empathie peut agir aujourd'hui afin d'éviter que l'horreur ne se réalise à nouveau. Dans une quatrième partie, je chercherai à établir que le rapport au passé ainsi défini correspond à celui appelé par le philosophe Karl Jasper lorsqu'il exhorte les allemands à reconnaître leur culpabilité vis-à-vis des crimes nazis.

1. Repenser le devoir de mémoire à partir d'une enquête compréhensive sur l'expérience de visite d'Auschwitz-Birkenau

La dimension mémorielle des musées-mémoriaux est largement mise en avant par la plupart des travaux sur le tourisme obscur (*dark tourism*)². Ces travaux montrent que les informations historiques apprises par les visiteurs n'ont pas pour seule vocation à augmenter leurs connaissances, mais également à être utilisées pour affirmer une identité historique, morale et politique présente. Les lieux de mémoire incarnent cette identité historique, morale et politique. Chaque visiteur y trouve la reconnaissance de son appartenance à une certaine histoire, des préceptes permettant de juger du bien et du mal, ainsi que des convictions quant à la meilleure manière de conduire les affaires communes. Cette identité est à la fois universelle et ancrée dans des cultures particulières. Comme les Droits de l'Homme, tous les humains sont réputés pouvoir y

¹ Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 2016 ; Gensburger, Sarah, Lefranc, Sandrine, *A quoi servent les politiques de mémoire ?* Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.

² Une analyse de cette bibliographie et de la manière dont ces travaux envisagent le devoir de mémoire est proposée dans Wadbled, Nathanaël, « Les fonction du tourisme obscur », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 35-1, *Tourisme noir ou sombre tourisme ?* 2016a ; « Sentir Auschwitz. Un apprentissage corporel et émotionnel au-delà de la fascination morbide », *Espaces. Tourisme et loisir*, n° 337, Sensations interdites et tourisme, 2017, pp. 12-22. Voir également les analyses bibliographiques proposées par Gensburger, Sarah et Lefranc, Sandrine, *op.cit.* et Chevalier, Dominique, *Géographie du souvenir. Ancrages spatiaux de la Shoah*, Paris, L'Harmattan, 2017.

adhérer tout en lui donnant une forme culturelle particulière où le devoir de mémoire est une politique mémorielle ou un devoir civique.

Une enquête réalisée sur l'expérience de visite du Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau montre cependant que les visiteurs font une autre expérience du devoir de mémoire³. Cela n'invalide pas la définition avancée par les autres études, mais l'enrichit d'une nouvelle dimension. Dans la mesure où le travail réalisé est une étude de cas, il ne prétend pas, en effet, être représentatif. Les résultats proposés ne peuvent avoir de valeur générale. Cette étude concerne non seulement un lieu, mais plus encore une visite particulière de ce lieu⁴. Ils ne présagent donc en rien la possibilité de faire une autre expérience du devoir de mémoire dans d'autres circonstances. J'ai ainsi mené des entretiens avec 25 élèves de terminale ayant fait une visite d'une journée organisée par le Mémorial de la Shoah de Paris le 14 janvier 2015. Ils ont été réalisés selon une méthode compréhensive attentive à faire expliciter ce que les participants veulent dire lorsqu'ils s'expriment sans présager du sens des termes utilisés⁵.

2. La révélation de la nature humaine : être capable d'horreurs et doué d'empathie

Lorsqu'ils parlent de la façon dont la mémoire de la Shoah leur permet de constituer ou de prendre conscience de leur identité, les visiteurs interrogés ne font pas référence à une identité historique ou morale. Ils ne se reconnaissent pas comme membres d'une communauté particulière caractérisée par le fait d'assumer une histoire et d'affirmer certaines valeurs morales. L'identité dont les visiteurs prennent conscience n'est pas définie selon des critères anthropologiques. L'enjeu n'est pas leur appartenance culturelle, mais une identité qu'il est possible de qualifier d'ontologique : lors de la visite d'Auschwitz-Birkenau, les visiteurs interrogés se rendent compte de la nature de l'humanité, et non seulement du comportement des hommes dans une situation culturelle singulière. Ils identifient plusieurs caractéristiques propres à l'humanité. Lorsqu'elles se réalisent, il ne s'agit pas à proprement parler de les actualiser, puisqu'elles existent déjà pleinement de manière ontologique. Le devoir de mémoire concerne donc ce que les humains sont capables de faire, indépendamment de leurs actions et de leurs valeurs effectives. Si cette situation n'exclut pas la dimension morale, elle implique de la considérer différemment de celle des travaux sur le patrimoine obscur. Ces valeurs ne renvoient pas à une identité culturelle. Lorsqu'ils parlent de tolérance ou d'opposition au racisme, les visiteurs interrogés ne les ancrent pas dans un contexte culturel. Ils n'en parlent pas comme des valeurs sociales, mais plutôt comme des qualités humaines. Elles font partie de l'essence humaine.

Cette prise de conscience se construit dans un double mouvement, affirmant que l'horreur appartient à notre histoire et que nous nous en distancions en la dénonçant. L'inquiétude comme l'espoir vise l'humanité plutôt que respectivement la modernité et la démocratie contemporaine. D'un côté, les visiteurs interrogés reconnaissent la Shoah comme faisant partie de leur histoire dans la mesure où tous les humains sont capables

³ Wadbled, Nathanaël, *Raconter Auschwitz : l'expérience de visite d'un espace mémoriel. Le cas d'un voyage scolaire organisé par le Mémorial de la Shoah*, Metz, Université de Lorraine, 2016.

⁴ Wadbled, Nathanaël, « Une étude qualitative de structures sociales. Usages épistémologique et méthodologique des *case studies* », *Recherches Qualitatives* Hors-série n° 20, *Prudence empirique et risque interprétatif*, sous la direction de : Lavergne (de), Catherine, 2016.

⁵ Wadbled, Nathanaël, « Une attention suffisante à l'intimité. Pour une pratique du transfert et une éthique du contre-transfert dans l'entretien de recherche sur l'expérience vécue », *Recherches Qualitatives* n° 37, 2018 ; Wadbled, Nathanaël, « Rendre compte d'une expérience de visite : se dire et se redire dans des entretiens d'explicitation composites », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 38-1, 2019.

de commettre des atrocités. Ils considèrent qu'ils le sont également. D'un autre côté, ils se définissent en opposition, car ils sont doués d'empathie. Ils la ressentent contrairement aux nazis.

La première qualité de la nature humaine dont les visiteurs interrogés prennent conscience est sa capacité commettre des crimes atroces. Elle appartient à chaque homme. Cette prise de conscience est l'effet de ce qu'ils apprennent sur ce qui a eu lieu à Auschwitz. Pendant leur visite, les visiteurs interrogés se rendent compte de l'horreur, de la souffrance et de la mort. Ils en concluent une caractéristique de l'humanité. En tant que telle, les nazis ne sont pas les seuls à pouvoir agir ainsi. Cela concerne toute l'humanité. Les traces de la Shoah qui restent perceptibles sont l'occasion de faire apparaître cette réalité. Auschwitz n'est que le lieu de sa matérialisation permettant d'en prendre conscience. Il est présent partout. Même s'ils reconnaissent souvent que les contextes contemporains sont différents de celui qui a conduit à la politique nazie d'extermination, les visiteurs craignent l'actualisation de la capacité humaine à commettre des choses atroces. Ce ne sont pas des anachronismes ou des amalgames qui identifieraient deux époques et deux situations différentes. Les visiteurs prennent conscience de la nécessité d'être toujours attentifs à cette actualisation.

Si la possibilité de la Shoah est ainsi inscrite ontologiquement dans la nature humaine, chacun doit se sentir concerné. Auschwitz n'est pas une trace de quelque chose de passé, mais d'une réalité toujours présente qui s'impose à l'intérieur de chacun. L'être humain a en lui cette capacité qui pourrait dans certaines conditions en faire une victime ou un bourreau. Chaque humain est virtuellement coupable en tant qu'homme. Cette culpabilité ne vient pas du fait qu'il commet des atrocités, mais du fait qu'il est un humain. Les visiteurs s'identifient virtuellement aux bourreaux. Le devoir de mémoire tel qu'il est compris par les visiteurs interrogés est ainsi la prise de conscience que chacun porte le mal en lui. Ne pas accomplir le devoir de mémoire serait un déni consistant à éviter l'épreuve de la confrontation avec la matérialisation de l'horreur qui hante tous les humains, indépendamment de ses actions propres ou de ses liens conjoncturels avec la politique d'extermination nazie.

La seconde qualité de la nature humaine dont les visiteurs interrogés prennent conscience est l'empathie. Elle provient non de ce qu'ils apprennent sur ce qu'il s'est passé à Auschwitz, mais de leurs propres réactions. Ils constatent leurs émotions face à ce qu'ils imaginent et se mettent à la place des victimes. Les visiteurs interrogés manifestent ainsi un intérêt pour les victimes. Ils font l'expérience du rapport à la souffrance d'autrui et de la considération d'autrui comme semblable. C'est à partir de cette empathie qu'ils se rendent compte de des crimes passés. Ils s'en rendent compte parce qu'ils sont choqués et ressentent à la fois de la pitié et du dégoût. L'empathie permet de reconnaître et d'assumer la culpabilité ontologique. Cette conscience implique celle de la nécessité d'éviter que la capacité à commettre des crimes atroces ne se réalise à nouveau, car ils se rendent compte et ressentent les effets concrets de sa réalisation. L'exercice de l'empathie et le fait de commettre des horreurs s'opposent donc. Lorsque l'une est réalisée, l'autre ne peut l'être.

Lorsqu'ils parlent de cette situation, les visiteurs interrogés ne se considèrent pas comme des personnes exceptionnelles. Chacun est capable de faire preuve d'empathie — de la même manière que tout humain est capable d'inhumanité. C'est donc également le cas des nazis. Ils n'ont cependant pas réalisé cette qualité, de même que les humains n'ayant pas commis de massacres n'ont pas réalisé leur capacité à être inhumains.

3. Agir pour empêcher que cela ne se reproduise

Si les visiteurs interrogés qualifient les nazis d'inhumains alors qu'ils se considèrent eux-mêmes comme étant véritablement humains, ce n'est donc pas en vertu d'une humanité différente de la leur. Tous les humains ont les mêmes qualités virtuelles. Les nazis ne sont pas ontologiquement plus inhumains que d'autres humains. La différence entre l'inhumanité des nazis et l'humanité des visiteurs faisant preuve d'empathie ne se situe pas à un niveau ontologique, mais pragmatique. Elle ne dépend pas de la définition de leurs qualités, mais de leur emploi et de leur réalisation effective dans des situations contextuelles particulières. Il y a alors une manière humaine et une manière inhumaine d'être humain. D'un côté, chaque homme possède ces qualités et donc visiteurs comme bourreaux font partie de la même humanité. D'un autre côté, tous les hommes ne les réalisent pas, de sorte qu'ils ne sont pas humains de la même façon.

Les nazis peuvent réaliser leurs crimes sans avoir conscience de leur culpabilité ontologique parce que cela ne leur fait rien d'y être confrontés. Les visiteurs interrogés comprennent alors le racisme et l'intolérance comme un non-exercice de l'empathie plutôt que comme une idéologie ou une politique. Si les nazis ont pu exterminer les juifs, ce n'est pas en raison de l'application d'une idéologie et d'une politique. C'est dans la mesure où les bourreaux ne faisaient pas preuve d'empathie et ont ainsi laissé se réaliser leur capacité à commettre des atrocités. Cette dissociation entre l'idéologie ou la politique et la Shoah apparaît dans la manière dont les visiteurs interrogés considèrent l'effet de la visite sur des visiteurs éventuellement antisémites. La visite pourrait selon eux dissuader certaines personnes de passer à l'acte sans pour autant changer leurs opinions racistes. Ils pourraient en effet ressentir une empathie en visitant le Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau sans pour autant changer d'idée. Même si leurs idées sont dénoncées, ces personnes ne seraient pas inhumaines. Cette situation a deux conséquences : une idéologie ne suffit pas pour qualifier un humain d'inhumain et l'action présente pour que l'horreur ne se reproduise plus passe par une attitude personnelle plutôt que par une éducation idéologique ou politique.

Si elle est condamnée, l'idéologie raciste n'est pas ce qui qualifie les nazis d'inhumains. Ce sont les crimes qu'ils ont commis et non les principes qui y ont présidé. À ce niveau, leur conception pragmatique inscrit les visiteurs interrogés dans une conception minimale de la morale⁶. Les termes « humain » et « inhumain » ne qualifient pas des idées en elles-mêmes, mais des actions en fonction de leurs effets concrets. Cette notion se fonde sur le principe de non-nuisance (*harm principle*) selon lequel quelque chose ne peut être condamné que s'il cause effectivement du tort à autrui. Or l'antisémitisme et le racisme ne le font que dans la mesure où le manque d'empathie n'empêche pas le passage à l'acte génocidaire. Tant qu'il n'a pas agi, il n'est pas possible de qualifier un antisémite ou un raciste d'inhumain. Plutôt que de les condamner comme inhumains, l'enjeu est à la fois de les convaincre et lorsque cela n'est pas possible de les induire à avoir de l'empathie. Atteindre ce résultat est la double fonction de la visite. C'est dans cette perspective que les visiteurs interrogés estiment que des personnes racistes ou antisémites doivent visiter le camp et peuvent exprimer leur opinion – ils ont ainsi une conception extensive de la liberté d'expression. Si les visiteurs interrogés jugent ainsi l'antisémitisme et le racisme selon une morale minimale,

Cette morale minimale n'implique pas que les visiteurs interrogés s'abstiennent de tout jugement de valeur. Ce qui est humain n'est pas défini simplement de manière négative comme ce qui n'est pas inhumain. L'exercice de l'empathie est en effet

⁶ Ogien, Ruwen, *Penser la pornographie*, Paris, PUF, 2003, pp. 12-15 ; Ogien, Ruwen, *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*, Paris, Gallimard, 2007.

considéré comme un devoir envers soi-même autant qu'envers l'humanité et comme une vertu personnelle qu'il faut développer. Il s'agit de s'améliorer soi-même. C'est un impératif moral dans la mesure où, vu la dénonciation concernant les nazis, les visiteurs interrogés considèrent qu'il est en soi préférable d'être humain à être inhumain.

Cette exigence se manifeste par des actions personnelles qui n'ont pas de portée politique et n'engagent pas un questionnement idéologique sur l'antisémitisme ou le racisme. Ils évoquent l'importance de convaincre que les idées racistes et l'extrémisme politique sont dangereux. Cependant, ils ne développent pas ces points et surtout ils reconnaissent ne pas avoir effectivement agi en ce sens. Ils disent qu'ils ont conscience de ces obligations, mais qu'elles ne les concernent pas encore directement. La visite a transformé la manière d'agir des visiteurs interrogés à un niveau personnel et infra-politique. Ils affirment avoir changé leurs comportements : la visite les a fait mûrir et relativiser les aspects de leur vie dont ils se plaignent. Cet exercice quotidien de l'empathie a pour fonction d'empêcher la matérialisation sous une forme ou sous une autre de la capacité à commettre des horreurs dans leurs champs d'expérience. Si cette forme n'est pas celle d'un génocide, ils ne participent pas moins à un effort pour éloigner la réalisation d'une capacité pouvant mener au génocide. Ils ont cependant conscience que cela n'a pas d'impact sur l'existence de nouveaux génocides aujourd'hui. Si une telle attitude est qualifiée de citoyenne, elle n'est pas directement politique. Cela témoigne d'une conception de l'action civique centrée sur la société civile et les actions des citoyens plus que sur les institutions et les enjeux politiques.

4. S'élever au-dessus de sa condition en assumant une culpabilité et une responsabilité

Cette conception d'une identité fondée sur une culpabilité ontologique dont la prise de conscience permet de rendre l'humanité plus humaine fait écho avec la manière dont le philosophe allemand Karl Jasper pense l'exigence d'une mémoire du nazisme au sortir de la Seconde Guerre Mondiale⁷. Les visiteurs interrogés en reprennent la perspective en l'abstrayant de sa dimension explicitement chrétienne qui en fait une rédemption devant Dieu. Il Karl Jasper appelle à un acte d'introspection critique personnelle. Il induit une culpabilité qu'il qualifie de métaphysique et qui permet un rapport émancipateur au passé.

La culpabilité ontologique que ressentent les visiteurs interrogés est similaire à la culpabilité métaphysique à laquelle invite Jasper. Elle se distingue du sentiment de culpabilité individuelle dépendant des actions de chacun ou de la culpabilité politique dépendant de l'appartenance à une communauté particulière. En percevant cette situation limite qu'est la Shoah, Jasper invite chacun à prendre conscience de la capacité à commettre l'horreur attachée à la nature humaine. Les visiteurs interrogés partagent ainsi avec Jasper l'idée selon laquelle l'inhumanité est le produit de la condition humaine plus que de conditions politiques, sociales et idéologiques particulières. La culpabilité provient de notre humanité et la perception d'Auschwitz permet d'en prendre conscience et de la ressentir. C'est dans cette mesure qu'elle est métaphysique. Comme pour les visiteurs interrogés, la culpabilité métaphysique concerne tous les humains — même ceux qui n'ont pas participé au crime et d'ailleurs Jasper insiste en particulier sur le nécessaire sentiment de culpabilité des Alliés. Lorsqu'ils jugent les Allemands pour ce qu'ils ont fait, ils doivent se souvenir qu'ils sont virtuellement semblables à eux et donc qu'ils partagent leur culpabilité. Ils ne peuvent juger du dehors et s'en exonérer en

⁷ Jasper, Karl, *La Culpabilité allemande* [1946], Paris, Editions de Minuit, 1990.

dénonçant ceux qui ont effectivement commis le crime. Les visiteurs interrogés font preuve de cette humanité en se reconnaissant une commune capacité à être inhumains. S'ils condamnent les nazis, ils ne font pas de la conscience de leur culpabilité un instrument d'auto-valorisation comme l'affirment certaines analyses du devoir de mémoire⁸. Ils font au contraire l'expérience d'une angoisse existentielle. Comme Jasper, ils considèrent que cette condition humaine ne peut être comprise que par un travail d'introspection personnel. Que chaque homme porte en lui la culpabilité ne signifie pas qu'il en ait conscience.

Pour Jasper aussi bien que pour les visiteurs interrogés, une véritable mémoire n'est donc permise ni par le savoir produit par les historiens pour expliquer les processus idéologiques et politiques, ni par les commémorations ou les politiques imposées pour présenter une vision officielle du rapport au passé. Le savoir s'attache aux contextes historiques plus qu'à la condition humaine et les commémorations prescrivent une mémoire de l'extérieure. Dans les deux cas, le travail sur le passé ne suscite aucune émotion et est ainsi une forme d'oubli puisque chacun ne le vit pas intimement. C'est ce qu'affirment également les visiteurs interrogés lorsqu'ils reconnaissent ne pas s'être intéressés aux informations sur le contexte historique et avoir été moins touchés par ce qu'ils ont appris préalablement en classe que par leur visite. Faire une expérience personnelle et intime lors de la visite leur a permis de prendre conscience de la nature humaine. Ils se rendent compte par eux-mêmes, par opposition à l'apprentissage et à l'éducation civique effectués en classe où ils reçoivent une information et une injonction mémorielle élaborée par leur enseignant. Sur les lieux d'Auschwitz-Birkenau ils vivent et éprouvent directement la présence de l'horreur, de sorte que la culpabilité métaphysique s'impose à eux. Ils se sentent animés d'un élan intime et sincère.

Pour Jasper comme pour les visiteurs interrogés, être un humain véritablement humain demande non seulement d'avoir cette conscience, mais également d'en tirer les conséquences. Le devoir moral se situe à ce niveau : faire quelque chose de positif de sa culpabilité plutôt que de s'en affliger ou de l'ignorer. L'exercice quotidien de l'empathie dont parlent les visiteurs interrogés répond à cet impératif moral. Si Jasper n'évoque pas explicitement d'empathie, il considère que l'effet de la culpabilité est la reconnaissance de tous les hommes comme étant des semblables. S'ils ont ainsi conscience d'appartenir à la même humanité, alors il n'y aura plus de génocides car ils vivront dans une solidarité et la conscience d'appartenir à une communauté universelle. Celle-ci ne se fonde pas sur un projet politique ou une éducation idéologique, mais sur la somme des expériences personnelles des humains. Chacun porte la responsabilité individuelle d'y participer. Elle ne se situe pas au niveau de la communauté politique.

Dans l'optique de Jasper, cet exercice de la mémoire permet aux humains de s'élever au-dessus de leur condition. Il se place alors explicitement dans la perspective d'un existentialisme chrétien en répondant à la culpabilité par un processus de rédemption passant par une prise de conscience personnelle de l'égale condition des hommes face à Dieu. S'ils ne font pas référence à ce cadre chrétien, la manière dont les visiteurs interrogés parlent du rôle de l'empathie va cependant dans ce sens. Ils s'inscrivent dans une culture partagée dont ils n'ont pas nécessairement conscience. En ressentant l'empathie, ils élèvent leur condition par rapport à une situation où elle reste une virtualité pouvant se matérialiser. Ils disent en effet qu'ils sont devenus de meilleures personnes. Comme pour Jasper, c'est la confrontation à l'horreur qui leur

⁸ Todorov, Tzvetan, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998 ; Chaumont, Jean-Michel, *La concurrence des victimes*, Paris, La Découverte, 1997 ; Ricœur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

permet de s'émanciper de leur capacité à en commettre. Ils partagent un optimisme en supposant que la mémoire d'Auschwitz mène nécessairement à suivre cette voie.

Conclusion.

Le Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau invite à prendre conscience de la nature humaine en tant qu'elle est capable de commettre des actions inhumaines et de faire preuve d'empathie. L'expérience de visite est celle d'une introspection qui implique à la fois la culpabilité et la responsabilité. La tension entre ces deux impératifs fait du devoir de mémoire un patrimoine angoissant. Le retour de l'horreur est toujours possible puisque chacun la porte en lui. La conséquence est que la mémoire de la Shoah ne doit pas être une vigilance concernant particulièrement le fascisme, l'antisémitisme ou le racisme. Il faut être attentif aux autres manifestations que la part sombre de la nature humaine pourrait prendre. Ce n'est que par un effort constant d'empathie qu'elle peut être empêchée. Elle n'est pas seulement une action positive, mais également une réponse à l'angoisse de pouvoir soi-même être inhumain.

Cette manière d'envisager le devoir de mémoire ignore les questions idéologiques et politiques mises en avant par la plupart des études sur le tourisme obscur. Elle abstrait les individus aussi bien de leurs conditions sociales et culturelles d'existence que de leurs choix moraux et idéologiques. Ils sont considérés simplement comme des consciences. Chacun peut alors assumer le devoir de mémoire de la même manière. Il peut être perçu comme universel. Lorsque les visiteurs interrogés dans l'étude menée sur Auschwitz-Birkenau disent faire cette expérience, ils se situent dans un contexte spécifique. Ce sont des adolescents français en 2016. La manière dont ils parlent d'un individu abstrait peut-être le produit de cette situation ou la manifestation de son ignorance de la part des acteurs — les deux n'étant pas incompatibles. Pour évaluer cette situation, il faudrait mettre en perspective les résultats de cette étude avec des travaux sociologiques et historiques sur le devoir de mémoire ainsi que, plus généralement, sur les représentations de la nature humaine et du rapport au passé en vigueur dans cet environnement social et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- Chaumont, Jean-Michel, *La concurrence des victimes*, Paris, La Découverte, 1997.
- Chevalier, Dominique, *Géographie du souvenir. Ancrages spatiaux de la Shoah*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Gensburger, Sarah et Lefranc, Sandrine, *A quoi servent les politiques de mémoire ?* Paris, Les Presses de Sciences Po, 2017.
- Jasper, Karl, *La Culpabilité allemande* [1946], Paris, Editions de Minuit, 1990.
- Ledoux, Sébastien, *Le devoir de mémoire, une formule et son histoire*, Paris, CNRS, 2016.
- Paoletti, Catherine, « Derrida fantôme », *Collège international de Philosophie « Rue Descartes »*, n° 89-90, 2016/2, pp. 70- 79.
- Ogien, Ruwen, *Penser la pornographie*, Paris, PUF, 2003.
- Ogien, Ruwen, *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*, Gallimard, 2007.
- Ricœur, Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.
- Todorov, Tzvetan, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1998.
- Wadbled, Nathanaël, « Les fonctions du tourisme obscur », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 35-1, *Tourisme noir ou sombre tourisme ?* 2016.

- Wadbled, Nathanaël, *Raconter Auschwitz : l'expérience de visite d'un espace mémoriel. Le cas d'un voyage scolaire organisé par le Mémorial de la Shoah*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Lorraine, 2016.
- Wadbled, Nathanaël, « Une étude qualitative de structures sociales. Usages épistémologique et méthodologique des *case studies* », *Recherches Qualitatives Hors-série n° 20 Prudence empirique et risque interprétatif*, sous la direction de : Lavergne (de), Catherine, 2016, pp. 383-394.
- Wadbled, Nathanaël, « Sentir Auschwitz. Un apprentissage corporel et émotionnel au-delà de la fascination morbide », *Espaces. Tourisme et loisir*, n° 337 Sensations interdites et tourisme, 2017, p. 12-22.
- Wadbled, Nathanaël, « Une attention suffisante à l'intimité. Pour une pratique du transfert et une éthique du contre-transfert dans l'entretien de recherche sur l'expérience vécue », *Recherches Qualitatives* n° 37-1, 2018, pp. 57-74.
- Wadbled Nathanaël, « Rendre compte d'une expérience de visite : se dire et se redire dans des entretiens d'explicitation composites », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, n° 38-1, 2019.